

Compte-Rendu

Installation et Transmission Agricole : quel accompagnement ?

LEGTA de Croix Rivail, 17 décembre 2019

Cette rencontre était organisée par le Réseau Rural de Martinique, plateforme d'échanges et d'informations pilotée par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et l'Etat, représenté par la Direction de l'Alimentation et de l'Agriculture.

Sous la Présidence de Madame Nadine Renard, Présidente de la Commission Développement Agricole, Agro-transformation et Elevage de la CTM, référente du Réseau Rural de Martinique, cette rencontre a mobilisé près de 60 acteurs du développement rural : élus, chambres consulaires, enseignants, collectivités, porteurs de projets.

L'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture est un enjeu clé pour le territoire avec le renouvellement des générations d'agriculteurs et la préservation du foncier. L'objectif de cette journée était d'engager une réflexion sur les outils déjà existants en Martinique ainsi que d'envisager des perspectives concrètes pour dépasser les points bloquants.

Quels sont les acteurs de l'accompagnement actuels? Comment est-on aidé à l'installation et à la transmission ? Quels autres dispositifs existent ?

Dans un premier temps, la DAAF en la personne d'Éric Bianchini, Mme Karine Jérémie du Point Accueil Installation et Mme Ingrid Keclard de la Chambre d'Agriculture, ont présenté un état des lieux de l'existant et leurs retours d'expériences sur le terrain. Ensuite, M. Vincent Jannot, le Directeur des Partenariats et des Programmes de la Fédération Nationale Terre de Liens, a partagé avec l'ensemble des acteurs les dispositifs d'accompagnement alternatifs qui ont été mis en place sur d'autres territoires. Un long temps d'échange a permis de discuter des problématiques spécifiques en Martinique.

Deux ateliers participatifs ont ensuite permis d'identifier les enjeux, les freins et les leviers liés à notre territoire concernant l'installation et la transmission agricole.

Ce document constitue une synthèse des éléments d'échanges. Il ne vise pas à retranscrire l'ensemble des éléments présentés (se référer au dossier du participant et à la présentation power point).

Documents distribués et disponibles sur le site www.europe-martinique.com et www.reseaurural.fr :

Programme de la journée :

Matinée

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Introduction**

Eric Bianchini - Chef de Service Agriculture et Forêt, DAAF de Martinique

Nadine Renard - Présidente de la Commission Développement Agricole, Agro-transformation et Elevage de la CTM et référente du Réseau Rural de Martinique

9h20 **Le dispositif Accompagnement à l'Installation et à la Transmission Agricole**

Atouts et limites

Eric Bianchini - Chef de Service Agriculture et Forêt, DAAF de Martinique

Karine Jérémie – Chargée de mission Point Accueil Installation

Ingrid Keclard- Chef de service Formation, Apprentissage, Installation

9h40 **Témoignage d'un jeune agriculteur**

Freins rencontrés et réflexion pour améliorer l'accompagnement à l'installation

Sébastien Jupiter- Agriculteur et Administrateur des Jeunes Agriculteurs

10h00 **Parcours d'Accompagnement Multi-Acteurs : de l'accueil à l'installation des agriculteurs**

Espaces test agricoles, accès collectif et solidaire et foncier, transmission

Vincent Jannot, Directeur des partenariats et des programmes de la Fédération Nationale Terre de Liens et coordinateur du Programme MCDR TERREAU¹

10h30 – 12h00 *Echanges avec les participants*

Après-midi

13h30 - 15h30 - **Ateliers thématiques**

- Parcours d'Accompagnement Multi-Acteurs à l'Installation. Animé par Vincent Jannot
- La transmission des exploitations agricoles. Enjeux et perspectives. Animé par Eric Bianchini

15h30 – 15h40 - **Restitution des ateliers**

15h40 – 16h00 – *Echanges avec les participants*

16h00 – 16h15 – **Clôture de la manifestation**

¹ *MCDR TERREAU : Mobilisation Collective pour le Développement Rural « Transfert d'Expérience Réussies en Rural : Essaimage, Agriculture, Usages

Le dispositif Accompagnement à l'Installation et à la Transmission Agricole

Atouts et limites

Eric Bianchini - Chef de Service Agriculture et Forêt DAAF de Martinique

Le dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation et à la Transmission Agricole) est un programme national lancé en 2016 en remplacement du PIDIL² afin de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des exploitations des futurs cédants. Il se décline à l'échelle locale en six volets via l'arrêté préfectoral du 10 août 2017³:

Les mesures appliquées en Martinique :

Volet 1: Prise en charge des activités du Point Accueil Installation - Action mise en œuvre par les Jeunes Agriculteurs

Volet 2: Conseil à l'installation qui prend soit la forme d'une prise en charge des études de faisabilité et/ou de marché soit la prise en charge du diagnostic de l'exploitation à reprendre- Action mise en œuvre par la Chambre d'Agriculture et des Cabinets Conseil (CGSR et Cayribe Consulting)

Volet 3 : Préparation à l'installation. Sur les 5 dispositifs possibles, seuls 2 sont mis en œuvre en Martinique: le soutien à la réalisation du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et le stage collectif 21 heures. Ces actions sont portées par la Chambre d'Agriculture.

Ne sont pas mis en œuvre les dispositifs orientés sur la transmission (bourse de stage d'application en exploitation agricole, indemnité du maître-exploitant, indemnité de stage de parrainage).

Volet 4: Suivi du nouvel exploitant. C'est le financement d'activités de conseil technico-économique, juridique, fiscal ou organisationnel. Comme pour le volet 2 il est assuré par la Chambre d'Agriculture, les Cabinets Conseil (CGSR et Cayribe Consulting) et s'y ajoutent les Jeunes Agriculteurs.

Volet 5: L'incitation à la transmission. Il s'agit d'un soutien financier pour accompagner la transmission hors cadre familial pour les agriculteurs ou les propriétaires fonciers non actifs dans le secteur. 7 dispositifs existent, 1 est mis en place en Martinique: la prise en charge du diagnostic d'exploitation à céder.

C'est la Chambre d'Agriculture qui assure la mise en place du diagnostic d'exploitation à céder. En 2018 comme en 2019 il n'y a pas eu de demande sur cette aide.

Bilan de l'AITA :

Les volets 2 et 5 qui n'ont pas été mis en œuvre en 2018 n'ont pas non plus fait l'objet de demandes en 2019.

Actuellement, les actions du programme AITA sont financées uniquement par des crédits du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le dispositif prévoit que la CTM peut y contribuer.

Perspective pour 2020 : Le volet 6 qui n'avait pas été mis en œuvre en 2019 a vocation à être actionné pour 2020. Un appel à projets a été lancé par la DAAF en novembre 2019 pour mener une enquête préalable permettant de recenser la population des cédants et faire l'inventaire des freins à la

² Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales

³ <http://www.martinique.gouv.fr/Publications/Arretes/Arretes-prefectoraux/Arretes-2017>

transmission. L'objectif final étant d'alimenter le Répertoire Départ Installation et proposer des actions concrètes auprès de la population cédante. Il a été infructueux.

L'appel à projets sera donc relancé en début 2020, avec une enveloppe plus fournie et un délai plus long qui devrait permettre à davantage de candidats de se positionner. Les conclusions de cette journée pourront enrichir la réflexion.

Karine Jérémie - Chargée de Mission Point Accueil Installation (PAI)

Le PAI intervient sur le volet 1 de l'AITA "accueil des porteurs de projet" en accueillant les candidats à l'installation. Il dépend des Jeunes Agriculteurs. Ses missions principales sont l'accueil, l'information et l'accompagnement aux porteurs. Cela se traduit également par des actions d'animation, telle que la Semaine d'Installation en agriculture.

Il est la porte d'entrée pour tous les porteurs de projets, qu'ils demandent ou non les aides. Il s'agit alors de présenter le parcours à l'installation:

- Les conditions d'obtention des aides (âge, diplômes...)
- Les étapes du parcours PPP⁴
- Les formations existantes
- Les autres aides à l'installation, à l'investissement existantes
- Présentation des différentes structures d'accompagnement à l'installation

La majorité des demandes de contact concerne l'installation aidée (Dotation Jeune Agriculteur)

Le PAI en chiffres

300 personnes à l'année en accueil physique (on ne prend pas en compte les suivis et les appels téléphoniques).

Le profil type : la moyenne d'âge est de 42 ans, avec parfois de grands écarts (de 18 à plus de 70 ans), c'est en dessous de la moyenne d'âge des agriculteurs en France (49 ans). Les femmes représentent 1/3 des effectifs, ce sont majoritairement des hommes qui se présentent au PAI.

61% des accueillis sont originaires du milieu agricole, mais leur expérience n'a pas été valorisée par un diplôme dans le domaine, et 20% ne possèdent aucun diplôme et ne sont donc pas éligibles à l'installation aidée. Si 10% des accueillis n'ont pas de formation agricole, ils sont aussi 10% à détenir un Diplôme de niveau 4 (baccalauréat), une des conditions d'éligibilité à la DJA.

Au final seuls 10 % intègrent le PPP (autre critère d'éligibilité de la DJA). Pour 2019, 37 jeunes se sont présentés au CDI (Comité Départemental d'Installation) pour finaliser leur plan d'entreprise.

Enfin, si 83% des prétendants à la DJA détient un terrain (3ha en moyenne), 35% seulement peuvent réellement prouver la maîtrise du foncier (indivision, baux officieux ou caducs, squat...).

Ingrid Keclard - Chef de Service Formation, Apprentissage, Installation (Chambre d'Agriculture)

⁴ Plan de Professionnalisation Personnalisé

La Chambre d'Agriculture est labélisée CEPPP (Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés) et a donc mis en place un stage obligatoire à l'installation (21h) qui sert entre autres de préalable à l'attribution de la DJA.

Elle intervient également dans l'accompagnement des porteurs de projet, le suivi du nouvel exploitant et l'incitation à la transmission.

Il est important de souligner la mutation profonde opérée dans le domaine agricole, on ne s'installe plus en agriculture de la même façon que par le passé :

- Conditions de production : l'activité est soumise aux aléas climatiques, surtout en zone tropicale, et aux risques sanitaires (ex. mesures préventives pour le respect du principe de précaution)
- Moyens de production: l'activité est conditionnée par l'accès au foncier, qui est de plus en plus difficile et la recherche de financements.
- Facteur Humain : c'est un métier de vocation qui demande beaucoup de motivation et la connaissance réelle des contraintes qui y sont liées

S'installer et transmettre suppose de présenter un projet cohérent (viable) et de réunir les conditions de mise en valeur du foncier.

Pour de nombreux agriculteurs il est plus avantageux de rester en activité que de transmettre. Cela s'explique entre autres par la faiblesse de la retraite, l'espoir de soit en retirer une forte plus-value à la revente du foncier soit la transmission à ses propres enfants.

Aujourd'hui l'agriculteur est un chef d'entreprise et les candidats devraient raisonner en tant que tel.

Profils reçus:

- De plus en plus diplômés avec des difficultés à concrétiser le projet
- Fragilité (demandeur d'emploi, hors cadre familial, non issu du milieu agricole)

Il y a un nombre croissant de reconversions (Validations des Acquis de l'Expérience), parfois assez tardives.

Orientations et perspectives :

- Nécessité d'un accompagnement très en amont, dès l'émergence du projet
- Aides incitatives à la création d'exploitation sur terre en friche ou insuffisamment mise en valeur
- Besoin d'un accompagnement spécifique pour pérenniser l'installation

Témoignage d'un jeune agriculteur

Freins rencontrés et réflexion pour améliorer l'accompagnement à l'installation

Sébastien Jupiter, Agriculteur bénéficiaire de la DJA et Administrateur des Jeunes Agriculteurs.

Il reprend l'exploitation de ses parents à Sainte-Marie (2000 m²) en maraîchage : aux arbres fruitiers existants, il ajoute la culture de piments végétariens sous serre et un petit élevage de porcs naisseurs engraisseurs.

Il a fallu 2 ans pour débloquer son dossier, durant lesquels il a heureusement été soutenu par sa famille (installation dans le cadre familial). Il faut simplifier le parcours d'installation car l'obtention des aides est difficile.

Pour lui l'avenir est dans les circuits courts qui permettent à l'agriculteur de dégager un revenu plus régulier.

Parcours d'Accompagnement Multi-Acteurs : de l'accueil à l'installation des agriculteurs

Espaces test agricoles, accès collectif et solidaire et foncier, transmission

Vincent Jannot, Directeur des Partenariats et des Programmes de la Fédération Nationale Terre de Liens et coordinateur du Programme MCDR TERREAU financé dans le cadre du Réseau Rural national

La rencontre entre Terre de Liens et le Réseau Rural de Martinique s'est fait il y a quelques années dans le cadre du Réseau Rural National. La création de TdL remonte à 2003, elle s'inscrit dans un collectif (plusieurs structures qui travaillent ensemble) plutôt qu'une seule structure. Chacune d'elle apporte son expertise dans un domaine particulier. Les axes prioritaires sont : aider le paysan à être autonome, préserver et partager la terre

Les points de blocage repérés sont en alignement avec ce qui est observé dans l'hexagone.

1. Accueil des porteurs de projets étrangers au milieu agricole
2. Accompagnement transversal : humain (la personne), le territoire et le projet. *Accompagner* veut dire *cheminer* ; *partager le pain avec* (co-pain) sur le chemin. Cela se traduit par l'autonomie de la personne concernée. Terre de Liens et ses partenaires font un accompagnement volontairement plus long (sur 1 à 3 ans) pour être le plus durable possible.
3. Le financement : 40 % des JA sont en déchéance, spéculation (les terres sont de plus en plus chères), taux de prêt importants. En France ce sont 2/3 d'installation non aidées.
4. La formation : on oublie parfois qu'on demande à l'agriculteur d'exercer 3 métiers ; produire, transformer et vendre. Il est nécessaire de l'accompagner sur chacun d'eux et leur combinaison systémique.
5. L'importance du statut juridique, social et fiscal. Quand on s'installe il peut être difficile de cotiser à l'AMEXA⁵ en parallèle. Il existe un régime intermédiaire auquel on ne pense pas, le tiers de SMI qui permet de réduire ce coût voire la cotisation de solidarité dans un premier temps.

⁵ Assurance Maladie des Exploitants Agricoles

6. Le foncier : TdL y et est membre du Réseau National des Espaces Tests Agricoles, la mise en place de contrat CAPE qui permet de tester l'installation collective, souvent avec l'aide de la collectivité

Le Réseau Terre de Liens c'est 20 associations régionales, une Foncière⁶ ESUS et une Fondation Reconnue d'Utilité Publique qui promeuvent des formes juridiques variées : le Pays Basque a sa propre foncière « *Lurzainsia* » et la Bretagne accompagne plutôt des GFA mutuels et des SCI. Au Pays Basque ils ont créé une structure à part pour que les terres soient achetées par des basques pour les basques.

Temps d'échange :

Avant de passer la parole dans la salle le LEGTA et la SAFER ont été invités à apporter leur éclairage sur la thématique en tant qu'experts invités.

Charles Pierre Léandre – Chef de Service SAFER,

Le foncier est véritablement un frein à l'installation. Certains Appels à candidature ne récoltent aucun candidat et cela s'explique aussi par une absence de dispositifs d'aide pour:

- Les biens qui sont vendus au-dessus de 0,60 ct/m²
- L'acquisition d'une exploitation déjà viable

La SAFER se retrouve avec des exploitations invendables car trop chères et pourrait être contrainte à ouvrir l'achat à l'extérieur de la Martinique. Ex: une ferme à 300000 euros qui ne trouve pas preneur en ce moment.

Au sujet du droit de préemption : la SAFER ne peut pas acquérir un bien sans candidats.

Cela amène à une question : la pluriactivité est-elle aujourd'hui un critère pour l'installation faut-il être agriculteur à titre principal pour pouvoir se porter acquéreur? Car la SAFER est confrontée à d'excellents dossiers mais qui n'émanent pas de personnes dont l'agriculture est l'activité principale

Il y a un constat certain c'est la perte de 1000 ha de Surface Agricole Utile /an : principalement à cause de la déprise et de la friche.

Comment faire pour récupérer le foncier?

- La SAFER Protège et régule prix foncier
- La Banque de terre; portée par la CTM et gérée par la SAFER permet de préserver les terres et des exploitations.

Catherine Girardet - Directrice de l'EPLEFPA de Croix Rivail

⁶ Un des piliers de la Fédération, La Foncière, permet d'utiliser de l'épargne pour acheter des fermes et y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine. <https://terredeliens.org/la-fonciere>

Le LEGTA intervient au niveau de la formation en lycée agricole et aussi dans la Formation pour adultes pour faciliter l'installation.

- Mise en place d'Ateliers pédagogiques
- Une exploitation pour permettre les applications pratiques

Objectifs : mettre en relation les élèves avec le monde professionnel et les préparer à affronter le monde du travail

Actuellement ce sont les demandeurs d'emplois qui sont prioritaires pour la formation en agriculture or ils manquent parfois de motivation alors que des jeunes motivés n'ont pas possibilité de rentrer dans lesdites formation. Comment faire évoluer cela?

Nadine Renard Présidente de la Commission Développement Agricole, Agro-Transformation et Elevage de la CTM et référente du Réseau Rural de Martinique

Mme RENARD, intervient pour apporter des précisions sur les possibilités d'accompagnement par le biais de dispositifs d'aides CTM qui sont parfois méconnus : il faut peut-être davantage les diffuser.

Par ailleurs, il faut repenser et mettre en œuvre des outils juridiques afin de permettre aux candidats à l'installation Martiniquais en recherche de foncier, d'accéder aux exploitations agricoles disponibles. Dans le cas des exploitations vastes ou onéreuses (évoquées par la SAFER), imaginer des modalités d'acquisitions collectives (par exemple : plusieurs agriculteurs qui achètent ensemble) pour faciliter l'accès.

Le temps d'échange est désormais lancé et le micro passe dans la salle.

Jessica Perrette, OS Brahman

Comment d'autres financements se mettent en place concrètement ? Dans un contexte de diminution des aides les alternatives sont bienvenues

Vincent Jannot

Ce que nous avons mis en place avec TdL concerne les petites exploitations, on trouve différentes applications

Fonds CIA : Financement à l'initiative agri-rurale Ce prêt est destiné au créateur en milieu rural ayant des difficultés à obtenir un prêt bancaire. Montant : 30000€. Durée du prêt : 6 à 60 mois. Il est appliqué en Occitanie avec un faible taux de défaut.

50 GFA mutuel et SCI avec 100 citoyens / SCI GFA => 5000 citoyens et 20000 actionnaires au sein de la Foncière qui mettent en moyenne 4000 euros, qui ont permis d'acquérir 300 fermes collectivement

Roger Toto, Agriculteur et Secrétaire Général à la chambre d'Agriculture.

Il ne faut pas oublier un des freins principaux qu'est la chlordécone et encourager la passerelle de l'apprentissage. Il y a un manque de communication et connaissance entre les acteurs au niveau local auquel il faut remédier. Il faut vraiment fédérer les acteurs du monde agricole en Martinique par et pour les martiniquais.

Ferdinand Jérémie, Formateur au CFPPA Rivière Pilote.

Peut-on connaître le statut des terres de la Banque de Terre ? C'est une surface importante, que dois-je dire à mes élèves sur les possibilités d'installation ?

Charles Pierre Léandre

Il n'y a pas de surfaces actuellement disponibles, soit parce qu'elles sont en procédure de « déguerpissement », soit parce qu'elles sont déjà occupées par des agriculteurs.

Eric Bianchini

A propos de l'évolution du renouvellement des générations d'agriculteurs en Martinique, selon les évaluations du PAI et du Centre de Formation aux Entreprises on dénombre annuellement près de 130 créations (aidées et non aidées au global) qui ne couvrent pas le nombre de départ d'exploitants agricoles. Ainsi, alors que selon les données communiquées par le réseau MSA, le nombre d'agriculteurs des 5 DOM progresse globalement, le nombre de chefs d'exploitations décroît régulièrement en Martinique comme en Guadeloupe en raison du déclin démographique entretenu par le vieillissement de la population et l'exode des jeunes constatés sur ces deux départements.

Pour renforcer la dynamique d'installation, il convient de consolider la mise en réseau des acteurs pour mieux accompagner à tous les stades des projets les candidats à l'installation.

Dans le cadre des mesures de décentralisation annoncées par le gouvernement, pour la prochaine programmation des aides communautaires qui débutera en 2022, il est prévu que la collectivité soit chargée de l'instruction du dispositif d'installation « Dotation Jeune Agriculteur (DJA) » financé dans le cadre de la programmation de développement rural communautaire. Les crédits du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui cofinancent actuellement la contribution FEADER des DJA seront transférés à la CTM.

Fabrice Valleray, Agriculteur et formateur au LEGTA

Je suis un agriculteur en procédure d'installation et les difficultés s'accumulent, il y a un vrai frein au niveau des financements, j'ai les diplômes mais les banques ne suivent pas. Il y a quelque temps existait un dispositif clé en main qui n'est maintenant plus en cours beaucoup plus simple pour l'installation, pourquoi ne pas s'en inspirer.

Anaïs Chardon Janvier, présidente des JA.

Si on doit faire un état des lieux on peut déplorer un désintérêt du métier et des centres de formation : l'agriculture a un problème d'image. Ensuite il y a d'importantes lourdeurs administratives : des démarches longues qui se traduisent par un délai court pour le jeune agriculteur qui doit faire ses preuves. Enfin s'ajoutent des difficultés financières : taux prohibitifs de crédit / nécessité d'obtenir des financements BPI et FOGAP pour avoir une garantie auprès de la banque. Or parfois le fait d'avoir le soutien de la banque permet de débloquer ces fonds, c'est le serpent qui se mord la queue d'autant plus qu'au niveau de la solvabilité un jeune agriculteur s'endette car il s'installe.

Marilyne Mergirie, GRAB

Au niveau de la transmission le constat est simple : il n'y a pas d'aide incitative. La retraite est faible; 450/500 euros pour s'en sortir et du coup l'agriculteur sur le départ partage volontairement "mal" le terrain en gardant la parcelle la plus facile, fertile à travailler pour servir de complément à sa retraite.

Autre problème si on veut embaucher des jeunes : il y a un manque de motivation pour un métier de vocation. Par exemple on a lancé un appel à candidatures : sur 50 candidats seuls 10 sont venus et ils sont demandeurs d'emploi dont 3 envoyés par l'armée et au final 3 profils intéressants qui avaient tous plus de 50 ans.

Au niveau des formations, si elles existent elles sont souvent payantes si on n'est pas inscrit à l'AMEXA.

Il faut s'interroger à propos du zonage du PLU qui permet de placer en zone agricole un terrain entouré de zones constructibles ; ça ne motive pas à la transmission.

Enfin grande question : Est-on prêt à s'entraider en Martinique comme en France ? Par ex. trop de gros tracteurs dans le sud qui ne sont maintenant plus pris en charge dans les aides.

Jean Christophe Avenel, Responsable du Pôle Agriculture au Crédit Agricole Martinique

Je souhaite apporter une réponse quant à l'objection des taux prohibitifs que j'ai entendu un peu plus tôt.

Il faut préciser qu'il y a 30% de taux de défaut au crédit agricole ce qui explique les taux de crédit élevés car ils prennent en compte le potentiel risque du demandeur.

Pour donner une perspective, dans l'hexagone c'est 3% donc 10 fois plus élevé

Il faut aussi parler de l'isolement des jeunes agriculteurs qui sont livrés à eux même ; c'est souvent le début d'une spirale : découragés, ils ne font plus leur comptabilité et c'est le début de la fin.

Intervention: C'est pareil pour nous à la SAFER : j'ai la même impression que les jeunes sont perdus. C'est pourquoi le rôle de l'accompagnement est important, surtout si ça vient d'un ancien qui connaît et peut aider, soutenir moralement.

Par exemple sur les terres de la banque de terre il y a 5 agriculteurs installés par la CTM et 1 seule qui s'en sort. Le ratio est inquiétant.

José Velayoudon, Directeur d'Exploitation LEGTA Croix Rivail

Travailler ensemble est difficile, il existe des réseaux informels pour travailler en commun. Il faut une volonté de structurer les réseaux et partager la main d'œuvre.

Ingrid Keclard

Les agriculteurs sont démotivés car ils se retrouvent à essayer d'émarger à un dispositif qui ne correspond pas/plus à la réalité du métier et de leurs contraintes. Il y a un vrai enjeu à repartir de zéro, mettre le tout ensemble en musique et en cohérence. On ne peut pas considérer que s'installer équivaut à faire un dossier.

Après, les outils existent mais ils sont sous exploités : le financement est faible pour un accompagnement qualitatif. Pour continuer sur le financement lorsqu'il y a retard de versement des fonds par la collectivité, il y a retard de paiement pour l'agriculteur à son organisme financier, ce qui ouvre un cycle négatif de frais bancaires et surendettement

Catherine Bellance, Chef d'Exploitation

Pourquoi le RDI n'a pas été mis en place en Martinique? Et il ne faut pas oublier les gros problèmes que représentent l'indivision et la dilution du foncier

Eric Bianchini

Pour que le RDI produise des effets positifs sur la transmission des exploitations, il convient d'accompagner sa mise en place par des actions d'animation et une mise en réseau des acteurs adaptées au contexte du territoire. C'est pour initier ce chantier que l'appel à projets a été lancé par la DAAF fin 2019. La transmission des missions de service public à l'installation de la direction régionale de l'agence de service et de paiement (ASP) à la Chambre d'agriculture prévue en 2020 constitue également une opportunité pour instaurer le RDI en Martinique.

Marilyne Mergirie

Le morcellement est surveillé par le CTAF (Commission Territoriale d'Aménagement Foncier) lorsque le terrain agricole va peut-être changer de destination) et la DAAF (lorsque le terrain redevient agricole).

La CTAF met souvent son veto pour éviter le morcellement. Les notaires préconisent de faire un GFA (mais il y a beaucoup d'échecs). Dans les faits le terrain devient une friche et au bout de 10 ans l'ONF les classe en forestier.⁷

Charles Pierre Léandre

La CETAF met son veto car le morcellement aboutit souvent à de petites entités non viables et dessert au final l'installation.

Evelyne Biron, Cheffe de la Mission Protection, Valorisation, Aménagement du Foncier rural (CTM)

C'est mon service qui s'occupe de cette procédure; elle se déroule sur un zonage agricole des zones à vocation agricole du Schéma d'aménagement régional. Si la personne souhaite séparer son terrain elle est soumise à la commission CETAF et effectivement devant la crise du foncier agricole les avis sont souvent en faveur de la préservation plutôt que du morcellement.

Fin des échanges

Pause déjeuner

⁷ N.B : L'ONF classe la zone en forêt au bout de **30 ans**

Ateliers thématiques & restitutions

Atelier 1: Parcours d'accompagnement Multi Acteurs à l'installation

Animateur : Vincent Jannot, Directeur des partenariats et des programmes de la Fédération Nationale Terre de Liens

Participants :

Nom	Prénom	Structure	Poste
JEREMIE	Karine	PAI	Chargée de mission Point Accueil Installation
TORIS	Karen	Association Ta Nou	Chargée de Développement PAT
VELAYOUDON	José	LEGTA Croix Rivail	Directeur d'Exploitation
DUPROS	Léon		Chef d'Exploitation
BELLANCE	Catherine	Les Hauts de Pain de Sucre	Chef d'Exploitation
PARROT	Laurent	CIRAD	Chercheur
BIRON	Evelyne	CTM	Cheffe de la Mission Protection, Valorisation, Aménagement du Foncier rural
CHAILLOU	Laurence	DAAF	Secrétaire Administrative
SOPHIE	Stéphane	Chambre d'Agriculture	Conseiller en Développement
LAFORGE	Diego	DAAF	Agent Instructeur
LOUIS SIDNEY	Jean-Jacques		Agriculteur
PIRIOU	Gaëlle	CTM	Chargée de Mission Biodiversité
FERDINAND	Jérémie	CFPPA Rivière Pilote	Formateur
DUMAS	Lauriane	SICA Château Gaillard	Assistante Technique
LESMOND	Thierry	CTM	Chargé d'Etudes
DORVILLE	Axelle	SCOPIDEO	Dirigeante -Sociétaire
DISER	Frédéric	SCOPIDEO	Dirigeant -Sociétaire
MELI	Stefano	CTM	Chef du Pôle Guichet et Instrumentalisation du FEADER
ABATUCI	Anny		

1. Quels sont les enjeux sur notre territoire?

- L'indivision et la volonté de morcellement du foncier agricole
- Haut taux de déchéance de la DJA
- Démographique: baisse des jeunes agriculteurs et augmentation de la moyenne d'âge des agriculteurs en place
- Critère de demandeur d'emploi pour être pris en formation ce qui disqualifie les personnes intéressées par le métier qui ne sont pas dans cette situation.

2. Freins rencontrés

- Spéculation : attente du reclassement des terres agricoles en constructibles pour les héritiers
- Prix du foncier trop élevé à l'achat pour des jeunes en installation
- Facteurs de déchéance à la DJA :
 - o Absence de référentiel adapté pour calculer le potentiel de marge brute hors monoculture
 - o Projets surdimensionnés acceptés alors que plus risqués
 - o Documents manquants non fournis par les porteurs

3. Leviers Identifiés

Projets, actions en cours

- Réorganiser juridiquement le projet (ex. GFA, SCI) avec le CETAF pour maintenir les terres agricoles.
- Conseil post diplôme du CFPPA de Rivière Pilote (parfois bénévole) pour aider au démarrage.

Leviers à activer

- Accompagnement en amont des cédants
- Accompagnement à l'innovation pour ne pas dépendre que du DJA: pair à pair, dynamiques collectives
- Collecter de l'épargne citoyenne (sur place, mais aussi les Martiniquais vivant hors du département souhaitant s'impliquer)
- Travailler les profils et intégrer la notion de chef d'entreprise

Préconisations:

Il faudrait matérialiser un parcours de l'installation pour mettre en réseau les acteurs de l'accompagnement et adapter les outils financiers au territoire. Communiquer mieux, et davantage sur ces sujets.

Atelier 2 : La transmission des exploitations agricoles. Enjeux et perspectives.

Animateur : Eric Bianchini - Chef de Service Agriculture et Forêt, DAAF

Participants :

Nom	Prénom	Structure	Poste
CHARTOL	Céline	Association Ta Nou	Chargée de Mission PAT
TOUSSAY	Lisa	Jeunes Agriculteurs	Animatrice Syndicale
VALLERAY	Fabrice	LEGTA Croix Rivail	Enseignant/Agriculteur
CHARDON JANVIER	Anaïs	Jeunes Agriculteurs	Présidente
PANCARTE	Sandrine	CFPPA Rivière Pilote	formatrice
DELBOIS	Sylvie	CFPPA Rivière Pilote	formatrice
MERINE	Sylvie	CTM	Chef du Service Agriculture
KECLARD	Ingrid	Chambre d'Agriculture	Chef de service Formation, Apprentissage, Installation
MERGIRIE	Marilyne	GRAB	Membre Elue/ Exploitante
LOUIS SIDNEY	Marinella		Agricultrice

1. Quels sont les enjeux sur notre territoire?

- Démographique : renouvellement des générations
- Préservation du foncier agricole
- Viabilité: les vies économiques du repreneur et du cédant

2. Freins rencontrés

- Viabilité faible : petite taille du foncier en général et problèmes économiques (complément de retraites)
- Manque d'accompagnement des cédants et repreneurs
- Valeur du foncier faible (0,60ct)
- Dynamique familiale et affective : c'est un patrimoine auquel l'agriculteur est attaché, et en tant que potentiel héritage cela crée des situations de désaccord dans la famille sur son utilisation.
- Peu de foncier disponible

3. Leviers Identifiés

Projets, actions en cours

- AITA : Appel à Projets pour lancer le Répertoire Départ Installation

- Formes sociétaires (céder l'exploitation par parcelle et cohabiter). Encore peu utilisé.

Leviers à activer

- Répertoire des cédants et des candidats
- Accompagnement des cédants (financier, juridique et humain)
- Mise en place de contrats : préciser les conditions de transmission, les garanties, les objectifs de chacun (ex. poursuite des ateliers existants ou redémarrage complet)

Préconisations :

- Matérialiser un réseau d'acteurs de la transmission
- Mener une étude locale pour recenser les cédants
- Sensibiliser à la transmission dès le projet d'installation (dans un plan d'entreprise classique on réfléchit à la fin de l'activité, il faut l'envisager ici aussi)
- Procéder par la stagiairisation pour favoriser la cession progressive et rassurer les 2 parties

Tableau de synthèse de la journée

Thèmes	Enjeux	Perspectives
Foncier	Spéculation Peu d'offres /prix élevé Intérêts divergents (protection vs morcellement) Mise en valeur insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un diagnostic du foncier (répertoire des cédants, terres disponibles...) • Impliquer/sensibiliser davantage la population • Revaloriser le secteur : un métier de vocation • Matérialiser les interlocuteurs et les étapes du parcours d'installation • Mieux communiquer sur les aides existantes • Réfléchir à des financements complémentaires (épargne citoyenne, financement participatif) • Créer une/des structures d'accompagnement complémentaire • Mutualiser les ressources et les connaissances • Encourager les acquisitions collectives de foncier • Créer des espaces test et les modéliser
Communication	Les acteurs du parcours d'installation/transmission sont mal connus Désaffection pour le métier <i>Agribashing</i> (défiance de la population) Méconnaissance des aides existantes de la CTM	
Collectif	Multitude de réseaux informels Peu d'actions communes	
Accompagnement	Manque d'accompagnement en amont de l'installation/transmission Manque d'accompagnement pour l'installation non aidée Manque d'accompagnement sur le long terme (3ans) Besoin d'accompagnement juridique, financier, administratif	
Financement	Accès et connaissance des dispositifs d'aide Accès au financement bancaire (taux de crédit) Parcours non aidé	

Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Poste
RENARD	Nadine	CTM	Elue
DUVAL	Marie-France	CIRAD	
LOWENSKI	Théonie	CAESM	Chef du Service Développement Rural et Agricole
BIRON	Evelyne	CTM	Cheffe de la Mission Protection, Valorisation, Aménagement du Foncier rural
CHARTOL	Céline	Association Ta Nou	Chargée de Mission PAT
TORIS	Karen	Association Ta Nou	Chargée de Développement PAT
ABATUCI	Anny		
VELAYOUDON	José	LEGTA Croix Rivail	Directeur d'Exploitation
DUPROS	Léon		Chef d'Exploitation
BELLANCE	Catherine	Les Hauts de Pain de Sucre	Chef d'Exploitation
PARROT	Laurent	CIRAD	Chercheur
CHAILLOU	Laurence	DAAF	Secrétaire Administrative
SOPHIE	Stéphane	Chambre d'Agriculture	Conseiller en Développement
LAFORGE	Diego	DAAF	Agent Instructeur
LOUIS-SIDNEY	Jean-Jacques		Agriculteur
PIRIOU	Gaëlle	CTM	Chargée de Mission Biodiversité
FERDINAND	Jérémie	CFPPA Riviere Pilote	Formateur
DUMAS	Lauriane	SICA Château Gaillard	Assistante Technique
LESMOND	Thierry	CTM	Chargé d'Etudes
DORVILLE	Axelle	SCOPIEDO	Dirigeante -Sociétaire
DISER	Frédérick	SCOPIEDO	Dirigeant -Sociétaire
MELI	Stefano	CTM	Chef du Pôle Guichet et Instrumentalisation du FEADER
TOUSSAY	Lisa	Jeunes Agriculteurs	Animatrice Syndicale

VALLERAY	Fabrice	LEGTA Croix Rivail	Enseignant/Agriculteur
CHARDON JANVIER	Anaïs	Jeunes Agriculteurs	Présidente
PANCARTE	Sandrine	CFPPA Rivière Pilote	formatrice
DELBOIS	Sylvie	CFPPA Rivière Pilote	formatrice
MERINE	Sylvie	CTM	Chef du Service Agriculture
KECLARD	Ingrid	Chambre d'Agriculture	Chef de service Formation, Apprentissage, Installation
MERGIRIE	Marilyne	GRAB	Membre Elue/ Exploitante
LOUIS-SIDNEY	Marinella		Agricultrice
BOBI	Dinia	Business Conseil	Gérante
TOTO	Roger	Chambre d'Agriculture	Secrétaire Général
LIDAR	Patricia	DIECCTE	Chef DPLU SCEPE
PAOLA	Francette	DIECCTE	
BIANCHINI	Eric	DAAF	Chef de Service Agriculture et Forêt
JEREMIE	Karine	PAI	Chargée de mission Point Accueil Installation
NEMA	Luc	CTM	Référent FEADER
ESCAVOCAF	Véronique	CFPPA Atlantique	Formatrice
EREPMOC	Charles	CGDSR	Conseiller
AVENEL	Jean- Christophe	Crédit Agricole	Responsable du Pôle AGRI
JUPITER	Sébastien	Jeunes Agriculteurs	Administrateur
MOUTOUSSAMY	Gilles	Chambre d'Agriculture	Chef de Service
PIERRE- LEANDRE	Charles	SAFER	Chef de Service
NERO	Céline	IZILE	
JANNOT	Vincent	Terre de Liens	Directeur des partenariats et des programmes
BOCALY	Rodolphe	Mairie du Lamentin	Conseiller Municipal
BERTHOD	Laurent	BANAMART	Attaché de Direction

VALERE	Florence	CTM	Adjointe Cheffe de Pole Animation Appui
GIRARDET	Catherine	EPLEFPA	Directrice
LEGENDRI	Sybille	CTM	Chargée de Mission Service Agriculture
MENIL	Bruno	CTM	Directeur
THEAU	Yannis	CTM	Directeur Adjoint
DAMBO	Pascale	CTM	Cheffe de Pôle Animation Appui
PERRETTE	Jessica	UEBB (OS Brahman)	Animatrice
TERRANCE	Antoinette	ASP	Chef de Service
PICARD	Rémi	FREDON Martinique	Responsable Technique